

Séance ordinaire du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont convoqués à une séance qui se tiendra le mardi 4 février 2025, à 19 h 30, à l'immeuble Mailhot (**salle A1-033**) situé au 2270, avenue Mailhot, à Saint-Hyacinthe.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation de participation en visioconférence
4. Période de questions
5. Bloc de résolutions et information
<p>5.1. Résolutions</p> <p>5.1.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2024;</p> <p>5.1.2. Mise à jour de la Politique 121 – <i>Politique de traitement des plaintes en gestion contractuelle</i>;</p> <p>5.1.3. Mise à jour de la Politique 123 – <i>Gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle</i>;</p> <p>5.1.4. Abrogation du Règlement 143 – <i>Code d'éthique et de déontologie du commissaire de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe</i>;</p>
<p>5.2. Reddition de comptes</p> <p>5.2.1. Dépôt du rapport concernant l'application de la <i>Politique sur le transport des élèves pour la rentrée et la sortie quotidienne des élèves des classes conformément au Règlement de délégation de certains pouvoirs et de certaines fonctions</i>;</p> <p>5.2.2. Suspension des activités du siège social durant la période estivale;</p> <p>5.2.3. Rapports trimestriels sur l'octroi des contrats et modification de plus de 10 % du montant initial d'un contrat;</p>
<p>6. Points de décision</p> <p>6.1. Politique 301 – <i>Admission et inscription des élèves jeunes et adultes en formation professionnelle</i>;</p> <p>6.2. Politique sur la gouvernance en matière de renseignements personnels;</p> <p>6.3. Projet supplémentaire comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public 2024-2025;</p>
7. Rapport du directeur général
8. Levée de la séance